

MONOPRIX

BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE 2014 POUR LE GROUPE MONOPRIX

Ce bilan d'émission gaz à effet de serre a été réalisé en réponse à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (ENE) et à son décret d'application n° 2011-829 du 11 juillet 2011 relatif au bilan des émissions de gaz à effet de serre et au plan climat-énergie territorial, et conformément au guide méthodologique « Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de Gaz à effet de serre – version 2 » publié en avril 2012 par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

Présentation de Monoprix

Issu de la grande tradition des magasins populaires née dans les années 1930, Monoprix est au cœur de la ville depuis plus de 80 ans.

Monoprix est le commerçant expert des modes de vie urbains. Les six enseignes du Groupe proposent aux citadins du choix, de la qualité et de la surprise et partagent le même objectif : rendre le beau et le bon accessibles à tous. Le groupe cultive sa singularité à travers une offre innovante, des services adaptés aux nouveaux modes de consommation et des formats de magasins conçus pour être au plus près des attentes des urbains. Monoprix compte plus de 500 magasins dans plus de 200 villes en France.

En osmose avec la ville et attentionné envers ses clients, Monoprix est une entreprise ouverte sur la société et attentive au monde qui l'entoure. Engagé dans une démarche de développement durable depuis plus de 20 ans, Monoprix veille à mettre tout en œuvre pour réduire l'impact de ses activités sur l'environnement. Cet engagement se traduit aussi bien par l'attention portée à la conception et les équipements des magasins, qu'aux choix de modes de transports ou encore à la gestion des déchets.

L'engagement de l'entreprise sur des sujets tels que la biodiversité, le commerce équitable ou encore le recyclage permet de sensibiliser les clients et fait la fierté de ses 20 000 collaborateurs.

Description de la personne morale concernée

Raison sociale : Groupe Monoprix

Adresse : 14-16, rue Marc Bloch – 92116 Clichy-la-Garenne cedex

Nombre de salariés : 21 000 collaborateurs

Description sommaire de l'activité : commerçant de centre-ville proposant des marchandises alimentaires et non alimentaires

Mode de consolidation : contrôle opérationnel

Périmètre

Année de reporting et année de référence

Le présent bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) porte sur les activités de l'année 2014 (1/12/2013 au 30/11/2014). Les magasins et entrepôts ayant ouvert ou fermé courant 2014 ont été pris en compte.

L'année de référence pour le suivi des objectifs de réduction est 2011.

Organisationnel

La réglementation oblige les sociétés, de plus de 500 personnes à reporter les émissions de gaz à effet de serre auprès de la préfecture. Pour le Groupe Monoprix, ces sociétés sont les suivantes :

- Monoprix exploitation - n° SIREN 552 083 297
- Monop' - n° SIREN 444 656 680
- Samada - n° SIREN 552 011 983
- Naturalia - n° SIREN 302 474 648
- Monoprix SA - n° SIREN 552 018 020
- Aux Galeries de la Croisette - n° SIREN 695 721 902

Ces bilans d'émissions spécifiques s'ajoutent au bilan global réalisé et publié au niveau Groupe.

MONOPRIX

L'ensemble du Groupe est inclus dans le BEGES global, prenant ainsi en compte l'ensemble des magasins Monoprix, Monop', monop'daily, monop'beauty et Naturalia, l'ensemble des entrepôts opérés par la Samada, filiale logistique de Monoprix, ainsi que le siège social.

Opérationnel

Pour les six sociétés suscitées, le BEGES réglementaire comporte les postes d'émissions obligatoires au sens de la réglementation (scope 1 et scope 2) :

- Emissions des sources fixes de combustion, incluant la combustion de fioul, de gaz et de butane
- Emissions des sources mobiles à moteur thermique, incluant les locations de voiture courte durée, les voitures de fonction ainsi que la flotte dédiée que constituent les camions GNV
- Emissions fugitives liées aux fuites de fluides frigorigènes
- Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité
- Emissions indirectes liées à la consommation de chauffage urbain (vapeur)

En plus des postes obligatoires, plusieurs postes ont été inclus dans le périmètre du bilan global sur une base volontaire (scope 3) :

- Emissions liées au transport de marchandises amont (des fournisseurs aux entrepôts) pour la partie grand import (hors Union Européenne)
- Emissions liées au transport de marchandises aval (des entrepôts aux magasins et des magasins aux clients)
- Emissions liées aux déplacements professionnels

Le BEGES publié au niveau Groupe comporte l'ensemble de ces postes.

Incertitudes

Données d'activité

Donnée source suivie, fiable et exhaustive	0 à 10% d'incertitude	Energie, transport amont (grand import), transport aval, déplacements professionnels
Manque partiel de données Faibles hypothèses	10 à 25% d'incertitude	Froid alimentaire, livraisons clients
Manque partiel de données Fortes hypothèses	25 à 50% d'incertitude	
Manque important de données Fortes hypothèses	supérieur à 50% d'incertitude	Climatisation

Facteurs d'émissions

Nous avons retenu les incertitudes des facteurs d'émissions fixées par la Base Carbone®.

Contact

Karine VIEL – Responsable du Développement durable

Tél : 01 78 99 85 65

Courriel : kviel@monoprix.fr

Site internet

Les différents Bilans des émissions de gaz à effet de serre sont disponibles sur le site de l'ADEME (bilans-ges.ademe.fr/).

Introduction

En 2008, Monoprix était le premier acteur de la grande distribution à réaliser de façon volontaire son Bilan Carbone® à partir de données réelles sur l'ensemble de ses magasins.

En 2012, conformément aux nouvelles exigences du Grenelle de l'environnement, le Groupe a réalisé un BEGES (sur les données 2011) et formalisé des engagements et des plans d'actions à 3 ans afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et contribuer ainsi à la lutte contre le changement climatique.

En 2015, le groupe Monoprix réalise son 2^{ème} BEGES (sur les données 2014). De même que pour son précédent BEGES, **Monoprix a choisi d'aller au-delà de ses obligations réglementaires** en mesurant non seulement ses émissions directes (scope 1 : fluides réfrigérants, gaz, fuel et flotte propre et voitures de location) et ses émissions associées à l'énergie (scope 2 : électricité, réseau de chaleur), mais également ses émissions indirectes (scope 3 : transport de marchandises¹ et déplacement des collaborateurs).

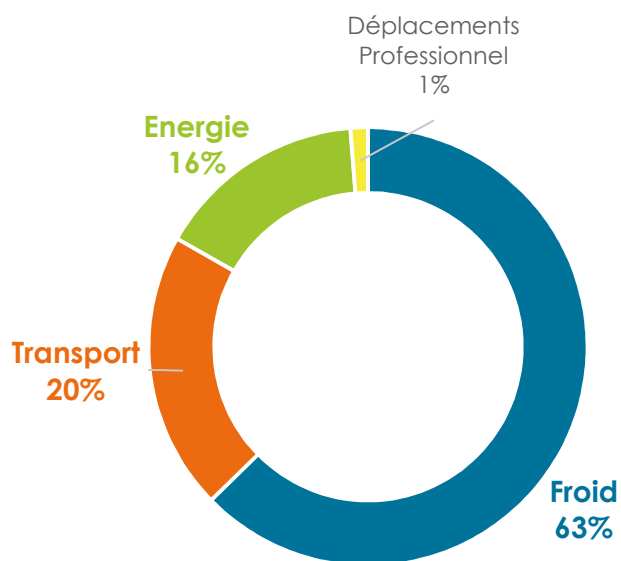
Dans le présent document, Monoprix présente également son niveau d'avancement par rapport à l'engagement pris **de réduire de 20% les émissions** de GES par € de chiffre d'affaires entre 2008 et 2020 et **d'évaluer l'atteinte des objectifs** fixés pour 2014 suite au BEGES de 2011.



Principaux résultats pour l'ensemble du groupe Monoprix

En 2014, les émissions de gaz à effet de serre du groupe Monoprix ont représenté **164 939 tonnes équivalent CO₂**, soit l'équivalent des émissions annuelles d'une ville comme Fécamp. Ces émissions ont diminué de 33% en valeur absolue entre 2014 et 2011 et de 35% par euro de chiffre d'affaires.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (T_{eq}CO₂)



¹ Transport de marchandises / Fret = transport amont « grand import » (livraison depuis les pays hors Union Européenne jusqu'à nos entrepôts) et transport aval (livraisons depuis les entrepôts vers les magasins)

MONOPRIX

Si l'on considère les émissions de gaz à effet de serre par entreprise du Groupe (scope 1,2 et 3) :

- 77% sont imputables aux magasins (Monoprix, Monop', monop'daily et monop'beauty),
- 21% sont réalisées par la Samada, filiale logistique du groupe,
- 0,7% sont liées aux activités de Naturalia
- 1,3% sont liées au siège social

2. Niveau d'avancement par rapport à nos engagements

Ce troisième BEGES a mis en avant quelques résultats encourageants démontrant l'efficacité des actions engagées par le groupe entre 2014 et 2017 :

a) Le froid alimentaire

Premier poste d'émissions de gaz à effet de serre du groupe Monoprix, le froid alimentaire est évidemment la priorité de notre plan d'actions.

- **Objectif de réduction 2011 – 2014** : -5% d'émissions / m² / an.
- **Réduction réalisée 2011 - 2014** : -44% /m²
- **Plan d'actions mis en place pour atteindre l'objectif** :
 - fiabilisation du reporting des fuites de fluides frigorigènes et audit des magasins,
 - réduction des fuites grâce à une meilleure détection et aux réparations,
 - utilisation de fluides frigorigènes à moindre impact sur l'effet de serre et développement des installations au CO₂



b) L'énergie

Troisième poste d'émissions de gaz à effet de serre du groupe Monoprix, les consommations d'énergie avaient déjà enregistré une baisse significative entre 2008 et 2011 (-6% de consommation d'énergie par m² de surface de vente).

- **Objectif de réduction 2011 – 2014** : -2,5% / m² / an.
- **Réduction réalisée 2011 – 2014** : -10%
- **Plan d'actions mis en place pour atteindre l'objectif** :
 - installation de portes sur les meubles froid (environ 40 magasins)
 - modernisation des chaufferies / remplacement des chaudières fuel par du chauffage urbain, ou des chaudières gaz (environ 10 magasins)
 - meilleur pilotage des consommations : équipements (batterie de condensateurs, compteurs divisionnaires, ...) et usages (suivi des consommations par magasin, mise en place de bonnes pratiques...)



c) Le transport aval

Deuxième poste d'émissions de gaz à effet de serre, les transports ne relèvent pas tous de la responsabilité directe du groupe Monoprix.

Le transport des marchandises depuis nos entrepôts jusqu'à nos magasins représente 46% du total des émissions liées au transport.



Après avoir enregistré une baisse de 9% des émissions par palette transportée entre 2008 et 2011, Samada (filiale logistique de Monoprix) souhaitait poursuivre ses progrès.

- **Objectif de réduction 2011 – 2014** : -2,5% d'émission de gaz à effet de serre / an / palette transportée
- **Réduction réalisée 2011 – 2014** : -7%
- **Plan d'actions mis en place pour atteindre l'objectif** :
Les actions mises en place par Samada (filiale logistique de Monoprix) n'ont pas été suffisantes pour atteindre l'objectif, notamment en raison de l'ouverture de petits magasins dans des zones à fort trafic comme les autoroutes ou les gares.

3. Niveau d'avancement par rapport à nos engagements²

1. Le froid alimentaire

- **Objectif de réduction 2015 – 2017** : -3% / an / m²
- **Plan d'actions** :
 - Poursuivre la fiabilisation du reporting des fuites de fluides frigorigènes
 - Améliorer la détection des fuites avec des systèmes automatiques
 - Privilégier les fluides à moindre potentiel de réchauffement global (ex : CO₂) et développer des installations plus respectueuses de l'environnement
 - Réduire le volume des fuites grâce au confinement des installations
 - Mettre en place le reporting pour la climatisation

2. L'énergie

- **Objectif de réduction 2015 – 2017** : -2% / an / m²
- **Plan d'actions** :
 - Moderniser les chaufferies au fuel
 - Isoler les bâtiments
 - Diminuer les dépenses énergétiques en poursuivant l'installation de portes sur les meubles froids et en réalisant les audits énergétiques
 - Choisir des équipements performants pour l'éclairage et la récupération de la chaleur produite pour la production de froid
 - Piloter les consommations énergétiques

²Vous pouvez retrouver plus d'informations liées à notre BEGES 2014 sur le site de l'ADEME

3. Le transport de marchandises entrepôts - magasins

- **Objectif de réduction 2015 – 2017 : -3% / tonne / km parcouru**
- **Plan d'actions :**
 - Optimiser le mode de calcul des émissions
 - Augmenter le parc des camions roulant au gaz naturel pour véhicules (GNV)
 - Tester des camions au bio-gaz
 - Fiabiliser le reporting

LE BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE POUR LE GROUPE MONOPRIX 2014

NB : les facteurs d'émissions utilisés proviennent de la Base Carbone®

			Valeurs calculées							Emissions évitées de GES
			Emissions de GES						Total (t CO2e)	
Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)	CO2 b (t CO2e)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	10 538	19	91	0	10 648	0	397	0
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	1 222	3	12	0	1 237	35	59	0
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	25	107 567	0	30 222	0
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)								
		Sous total	11 759	21	104	25	119 451	35	30 267	0
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	10 102	0	1 515	0
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur	0	0	0	0	1 681	0	402	0
		Sous total	0	0	0	0	11 783	0	1 583	0
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	1 928	419	7	0	3 466	-35	177	0
	9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	0	0	0	0
	10	Immobilisations de biens	5	0	0	0	5	0	1	0
	11	Déchets	0	0	0	0	1 342	0	310	0
	12	Transport de marchandise amont	2 691	2	2	0	2 694	0	1 521	0
	13	Déplacements professionnels	880	14	4	439	1 336	0	195	0
	14	Franchise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	15	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	16	Investissements								
	17	Transport des visiteurs et des clients	0	0	0	0	0	0	0	0
	18	Transport de marchandise aval	27 180	346	325	0	30 404	0	1 136	0
	19	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	20	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	21	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	22	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	23	Déplacements domicile travail	0	0	0	0	0	0	0	0
	24	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0
		Sous total	32 684	781	338	439	39 247	-35	2 378	0